



Grand Prix de Valgarde **17, 18 et 19 Août 2018**



REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs

Article 1 - Conditions de Participation

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs licenciés dans une Fédération (voir cahier des charges FFGolf).

1ère Série Dames : index inférieur à 10.4 - 1ère Série Messieurs : index inférieur à 7.4

Le champ de joueurs sera limité à 144 joueurs dont 33 dames et 15 wild-cards

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames quel que soit leur index, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames.

3 places Dames et 9 places Messieurs (10% du champ) seront réservées aux joueur(se)s U16, quel que soit leur index, titulaires de la licence Or ne rentrant pas directement dans le champ par leur place au Mérite National Amateur ou par leur index. Ces places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

Article 2 - Forme de Jeu

54 trous stroke-play (18 trous par jour)

Marques de départs dames : jaunes - Marques de départs messieurs : blanches

Départs des 1^{er} et 2^{ème} tours : selon le fichier Excel FFG. Départ du 3^{ème} tour dans l'ordre inverse des résultats.

Cut après 36 trous : 15 premières dames et ex-aequo et 78 premiers messieurs et ex-aequo.

Départage : Play off en trou par trou pour la 1^{ère} place de chaque sexe sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve. Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis le 9, 6, 3 et dernier trou.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Article 3 - Engagements

Droit d'engagement, pour les joueurs extérieurs, comprenant la journée d'entraînement du jeudi 16 août 2018:

- Adultes : **100€**
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1993 et 1999) : **50€**
- Joueurs de 18 ans et moins (nés en 2000 ou après) : **40€**

Les inscriptions devront parvenir, par écrit uniquement, au Golf **avant le jeudi 2 Août 2018**, accompagnées du droit d'engagement (chèque à l'ordre de **Association Sportive Golf de Valgarde**) adressé à :

Golf de Valgarde (GP 2018)

Chemin de Rabasson - 83130 La Garde

Tél. : 04.94.14.01.05 / Email : accueil.golf2@sagem-lagarde.com

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Article 4 - Prix

Trophée au vainqueur dames et messieurs.

2 Prix Brut Dames et 3 Prix Brut Messieurs.

La remise des prix aura lieu à l'issue de la compétition et sera suivie d'un cocktail.

Article 5 - Comité de l'Epreuve

- Arbitre - Directeur du Tournoi : Michel GARCIA

- Arbitre : Agnès BONNOME-PELLEGRIN

- Président AS Golf de Valgarde : Guy POMET